

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-
alimentaire et de la souveraineté
alimentaire

Arrêté du 11 MARS 2026

portant approbation d'élections de correspondants associés à l'Académie d'agriculture de France

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal des élections en date du 3 décembre 2025,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

Section « Forêts et filière bois »

Mme Sophie D'AMOURS.

Section « Elevage »

Mme Olga CONDE MOREIRA.

Section « Sciences humaines et sociales »

M. Patrick MUNDLER.

Section « Environnement et territoires »

Mme Allison LOCONTO.

Section « Alimentation humaine »

M. Georges DAUBE.

Section « Agrofournitures »

Mme Denise MUNDAY.

Section « Economie et politique »

Mme Françoise DIVANACH ;

M. David LEISHMAN.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 11 MARS 2026

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire,



Annie GENEVARD